

REUNION DE GROUPE DE TRAVAIL – GT6c

Relevé de conclusions

Groupe de travail Foncier et Patrimoine (Haute Garonne et Lot et Garonne)
Réunion R1 - 25 Juin 2009 – Montauban

Date : 25/06/2009	Référence document : GPSO-09-ISA-0-CRT-0776-1
-------------------	---

Synthèse des échanges	Avis du groupe de travail
Présentation : <ul style="list-style-type: none"> - Du dispositif de concertation et d'études, - De l'approche RFF pour les GPSO - Des études en cours (desserte des agglomérations, de la mixité SR-GV et de la mixité fret) 	Pas de remarques sur la présentation
Présentation de l'approche de la problématique foncière.	RFF rappelle que 95% des transactions ont lieu à l'amiable grâce à des réserves foncières à mettre en œuvre en partenariat. Il conviendra de réfléchir et définir au sein du groupe de travail : <ul style="list-style-type: none"> - ce que doit être un délaissé, - ce que pourrait devenir l'espace occupé temporairement (environ 5 ans) par les bases travaux, donc après 2020.
Présentation du programme de travail, du groupe de travail et de la définition des intérêts d'analyse et des niveaux de sensibilité	La DNID signale l'existence de 2 PPRT (Plan de prévention des Risques Technologiques) classés Seveso dans le Nord de la Haute-Garonne <ul style="list-style-type: none"> - Dépôt ESSO au Nord de Toulouse - Et vers Saint-Jory
Lecture des critères pour les sous-thèmes « activités ». Ajustements des niveaux et des critères à retenir.	<p><u>Thèmes Activités Agricoles</u></p> Plusieurs services (DDEA du Lot, INAO...) suggèrent de classer : <ul style="list-style-type: none"> - en fort ou très fort, ce qui est lié au terroir et ne peut pas être déplacé (élevage IGP, culture raisonnée, AO ; et en – « moyens » ce qui est relocalisables et compensables. Parcelles céréalières « semences » : Il est proposé et retenu par l'assemblée le fait de supprimer ce critère. La SAFER 82.47 fait remarquer que la pression foncière est très forte dans le Garonnais. Elle souhaite que soient identifiées et préservées des zones sur lesquelles l'agriculture pourra se

	<p>maintenir à l'avenir.</p> <p>Enjeu touristique lié aux exploitations agricoles et viticoles qui proposent des hébergements : développé lors de l'étape2.</p> <p><u>Thèmes Activités Viticoles</u></p> <p>Vignoble AO : Prise en compte des appellations d'origine regroupant les AOC et les VDQS.</p> <p>RFF demande de transmettre les informations sur les AO plantée et non plantée où les niveaux de sensibilité sont différents.</p> <p>Le syndicat des vins de Fronton est favorable à cette réflexion et va l'initier rapidement y compris pour les A.O non plantées.</p> <p><u>Thèmes Sylvicultures - Foresteries</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Retenir très fort pour les forêts PEFC et fort pour les forêts de production- Forêts non gérées : à mettre en niveau faible
<p>Conclusion :</p>	<p>RFF propose de poursuivre le travail du groupe</p> <ul style="list-style-type: none">- En sollicitant les acteurs non présents par l'intermédiaire du compte-rendu- En recevant les remarques des participants sur la grille d'analyse sous 15 jours- En envisageant si nécessaire une réunion complémentaire- En soumettant un projet de grille d'analyse aux commissions consultatives début septembre- En présentant 2^{ème} quinzaine de septembre aux groupes de travail<ul style="list-style-type: none">- la grille d'analyse- les cartes des enjeux adaptés aux territoires avec identification de la zone de moindres enjeux- en présentant en Octobre des fuseaux de 1000m
<p>Pour mémoire :</p>	<p>Collecte des données et informations : En l'absence d'indications contraires portées sur les courriers de RFF, les données des territoires doivent être envoyées à</p> <p>maud.gaide@snclavalin.com ou à son attention à l'adresse suivante : Société SNC Lavalin Département Infrastructures Transport Environnement 16 cours Jean-Bastiste Langlet 51100 Reims</p> <p>La transmission sous format SIG, à défaut sous format électronique (Cartographies, Autocad...) est à privilégier pour améliorer la fiabilité et la précision des données.</p> <p>Pour toute précision sur la collecte des données : Maud GAIDE au 03 26 77 61 78.</p>